

« Postures professionnelles et bientraitance »

Bulletin d'inscription

Ce bulletin peut être dupliqué en autant d'exemplaires souhaités.
Un bulletin par salarié inscrit.

SALARIE

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

ETABLISSEMENT

Dénomination :
.....
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

TARIF : 135 € / jour / stagiaire, soit 270 € / stagiaire pour les 2 jours

DATES : Session des 6 et 15 novembre 2019
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

Mail : formationcontinue@cefras.com - Tél. 02 41 49 00 95

Courrier : CEFRAS Formation Continue - BP 80012 - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

REGLEMENT

- Je joins un chèque à l'ordre du CEFRAS
- Je demande une facture
- Règlement à réception de la facture

Signature et/ou cachet



Postures professionnelles et bientraitance



Dates : 6 et 15 novembre 2019

www.cefras.com



« Postures professionnelles et bientraitance »

Poursuivant les efforts déjà engagés dans le domaine de la lutte contre la maltraitance, la promotion de la bientraitance est au cœur des préoccupations de l'ensemble des établissements et services des secteurs sanitaires, social et médico-social.

Au-delà du cadre des politiques sociales et des recommandations posées, le soin et l'accompagnement nous invitent à l'ajustement permanent. La bientraitance soulève de profondes questions éthiques. Elle ne peut être définie ni comme une doctrine, ni comme un ensemble de prescriptions, mais comme une attitude, une disposition fondamentale. Démarche continue d'amélioration des pratiques, elle nécessite engagement et travail réflexif individuel et collectif.

La formation proposée s'inscrit dans cette perspective et vise à permettre à chaque professionnel de :

- Mieux appréhender la singularité des personnes accompagnées et prendre en compte les besoins et attentes spécifiques
- Explorer la relation autrement
- Mesurer la portée de ses actes et attitudes dans la relation d'aide
- Savoir observer pour apporter « l'aide juste » et veiller à « ces petits riens » du quotidien nécessaires à une respectueuse attention de la personne
- S'outiller sur des modes de relations adaptées.

Valeur ajoutée de la formation

- L'interactivité entre professionnels de structures différentes facilitant le partage des questionnements et l'apprentissage par les expériences de chacun
- La pédagogie utilisée; active, participative et expérientielle basée sur des mises en situation concrètes
- Un apport de connaissances ciblés selon les situations simples ou complexes, habituelles ou plus exceptionnelles vécues par les professionnels.

Personnes concernées : Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire exerçant à domicile ou en institution

Durée : 2 jours en discontinu (14 heures)

Horaires : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lieu : Chemillé ou Cholet (à préciser)

Intervenante : Brigitte LANGLOIS, assistante sociale, formatrice spécialisée en relation d'aide, praticienne en sophrologie

Référent pédagogique :

Catherine VESCO-GUITTIÈRE,
Coordinatrice d'actions de formation continue et du dispositif ASG

PROGRAMME

Situer sa pratique en regard du cadre juridique, éthique et de l'évolution attendue des pratiques d'accompagnement et de soin

- Définition et classification des différentes formes de maltraitance
- Concept et fondamentaux de la bientraitance
- La loi, quel outil ? Réflexion, responsabilité, prévention
- L'analyse de situations subtiles, au-delà des faits de maltraitance les plus graves (Ex de thématique : l'usage du tutoiement, ...)

Développer une vigilance à l'égard des différents facteurs de risques de maltraitance et particulièrement la « maltraitance ordinaire »

- Les actes ou attitudes qui entravent ou facilitent le respect de la personne aidée et de ses droits
- Les enjeux relationnels dans le contexte de la dépendance et de la vulnérabilité
- L'influence des valeurs professionnelles et personnelles dans la relation

Mobiliser et prendre en compte l'expression des attentes, des choix et des besoins de la personne accompagnée

- Comment s'appuyer sur les ressources et capacités restantes de la personne afin de garantir son autonomie ?
- Comment veiller au respect de son intimité, de son intégrité et de sa dignité ?
- Comment éviter les effets d'amplification de la dépendance ?
- Le lien avec les familles

Développer les compétences relationnelles et sociales essentielles à la pratique professionnelle

- La relation d'aide : observation, écoute empathique, relation de confiance
- La communication verbale et non verbale : distance, postures, gestuelle, mimique, intention, intonation, rythme, débit verbal
- L'engagement relationnel et affectif du professionnel : capacité d'observation de soi et des autres, gestion des relations inter-individuelles
- La prévention des risques liés à la relation d'aide (usure, épuisement professionnel, stress compassionnel)
- Les actions préventives en équipe
- Le travail en réseau : élargir l'analyse et l'évaluation des situations à d'autres partenaires